



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que conformément à l'article 956 du *Code municipal*, le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 sera présenté pour adoption lors d'une assemblée extraordinaire du conseil à être tenue le lundi, 6 décembre 2021 à 19 h 15.

DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
CE 25 novembre 2021

Liane Boisvert
Directrice générale et secrétaire-trésorière